

Programme de la semaine 38-39

Menu « Lunch »

Restaurant Bonifas

4 Grand Rue L-8391 Nospelt

Semaine du lundi 19 au lundi 26 septembre 2022

Lundi 19 septembre

Filet américain, chips de pommes de terre et composition de salade

(3,10,12)*

Blanquette de veau, champignons de Paris, riz et légumes croquants

(1,7)*

Mardi 20 septembre

Fermeture hebdomadaire

Mercredi 21 septembre

Fermeture hebdomadaire

Jeudi 22 septembre

Quiche lorraine (1,3,7,10,12)*

Roulade de veau rôti, sauce livèche, pommes de terre grenailles et légumes croquants

(7)*

Vendredi 23 septembre

Soupe à l'oignon et son toast gratiné (1,7)*

Pavé de saumon rôti sur peau, émulsion de petit pois, polenta crémeuse et légumes croquants

(4,7)*

Lundi 26 septembre

Vol au vent (1,7)*

Steak haché grillé, sauce béarnaise, frites, laitue, tomates et oignons rouges (3,7,10,12)*

* Allergènes : se conférer à la liste ci-dessous
Si un ou plusieurs allergènes se trouvent dans un plat que vous souhaitez commander, n'hésitez pas à nous demander conseil.

Entrée et plat à 17.00€

Dessert du jour à 3.80€

¼ vin à 5.90€ ½ vin à 8.90€

Il est préférable de réserver au 26.31.36.92
Pas de réservation par email.

Nouveau :

Possibilité de commander notre formule lunch à emporter chaud ou froid (à réchauffer pour le soir)

Uniquement sur réservation au plus tard la veille

À récupérer sur place au restaurant

Allergènes

1	Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre et produits à base de ces céréales
2	Crustacés et produits à base de crustacés
3	Œufs et produits à base d'œufs
4	Poissons et produits à base de poissons
5	Arachides et produits à base d'arachides
6	Soja et produits à base de soja
7	Lait et produits à base de lait
8	Fruits à coque, à savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et produits à base de ces fruits
9	Céleri et produits de base de céleri
10	Moutarde et produits à base de moutarde
11	Graines de sésame et produits de base de graines de sésame
12	Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO ₂ total (vin, fruits secs, fruits confits...)
13	Lupin et produits à base de lupin (féculents, pains spéciaux)
14	Mollusques et produits à base de mollusques